

# POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS EN GREVE\* LE 25 JUIN !

- ➔ **REPONONS** à l'appel des Fédérations Santé FO, CGT et SUD
- ➔ **CONCRETISONS** au CHU le rapport de force qui a permis aux Hospitaliers de l'AP-HP de gagner une bataille !
- ➔ Bref, **ORGANISONS** le rapport de force pour gagner la guerre contre la dégradation des conditions de travail, les suppressions de postes et le démantèlement de l'Hôpital Public

Les Hospitaliers de l'AP-HP et leurs organisations syndicales ont permis par la GREVE de faire reculer la direction de l'AP-HP.

Depuis 2008, le personnel du CHU est confronté aux mêmes difficultés que l'AP-HP : suppression d'emplois et de 4 jours de repos, redéploiement d'effectifs, difficultés accentuées par la suppression de lits et donc de postes dans les services restructurés suite au développement de l'ambulatoire. Conséquences directes : la dégradation des conditions de travail et l'augmentation de la précarité des contractuels (non renouvellement de contrat ou augmentation importante du délai de mise en stage).

Tous les hôpitaux sont concernés. Quasiment aucun n'échappe à un CREF (Contrat de Retour à l'Equilibre Financier).

Dans le département :

- **St Nazaire** : rendu exsangue par le bail emphytéotique hospitalier. Chaque année des postes sont supprimés. Pour titulariser les contractuels (et encore très peu) la direction propose aux agents de diminuer la redistribution de la prime de service voire supprimer le reliquat !
- **Châteaubriant** : menace de réduction de jours RTT, retard à la mise en stage, remise en cause du déroulement de carrière à la durée intermédiaire.
- **Ancenis** : suppression de postes.
- **Guérande / Le Croisic** : Remise en cause des acquis, CREF en cours.
- **Mindin** : restructuration des établissements avec interrogation concernant le devenir des effectifs. Menace de CREF.
- **EHPAD** : nouvelles dégradations suite à l'insuffisance des budgets Conseil Général et Sécurité sociale
- **CHU de Nantes** : Astreintes pour pallier l'insuffisance d'effectifs, augmentation exponentielle des arrêts maladie, nouveau plan de retour à l'équilibre, réduction de l'offre de soins....

**Les raisons : l'insuffisance des crédits accordés aux Hôpitaux, validée par les députés, accentuée par le pacte d'austérité ovationné par le patronat et ses complices CFTC - CFDT !**

Le conseiller technique de la **Ministre de la Santé** (visite en catimini de M. Touraine) **que Force Ouvrière a rencontré le vendredi 12 juin, interpellé sur la dégradation des conditions de travail, la réduction de l'offre de soins n'avait qu'une seule réponse : avec d'autres ce serait pire ! Quel argument !**

N'oublions pas à ce récapitulatif :

**Le gel des salaires**, que la Ministre de la Fonction Publique prévoit de faire durer pendant **7 ans au total !**

**La non reconnaissance financière des diplômes** ayant bénéficié d'une réingénierie à la hauteur de leur qualification : IDE, IDE spécialisés, Kiné, orthophonistes. Et ceux dont la réingénierie est bloquée afin de ne pas examiner un reclassement indiciaire : Manip-radio, préparateurs en pharmacie etc...

- ✓ **Retrait du Pacte de responsabilité et du projet de loi « santé »,**
- ✓ **Retrait du plan d'économies de 3 milliards pour les hôpitaux,**
- ✓ **Arrêt des plans de retour à l'équilibre, annulation de la dette des hôpitaux,**
- ✓ **Maintien de tous les postes et embauches sur des emplois statutaires, des effectifs au regard des besoins,**
- ✓ **Maintien des jours de congés et RTT,**
- ✓ **Respect des droits en matière de temps de travail et d'organisation de travail,**
- ✓ **Augmentation générale des salaires et revalorisation des grilles indiciaires.**

## Rassemblement à la Préfecture à 10 heures

\* Le retrait sur le salaire est proportionnel à la durée de la grève. Si vous êtes assigné, vous êtes rémunéré.